

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Question orale de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative à la situation d'insalubrité dans le quartier du Triangle et sur le square de l'Aviation en particulier.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst :

« Ces dernières semaines nous avons été saisis par des plaintes provenant du quartier du Triangle – en particulier du square de l'Aviation – sur la question d'un manque de salubrité préoccupant. Les habitants nous ont adressé messages et photos pour appuyer leurs préoccupations.

La malpropreté prenant diverses formes en devenant envahissante, les habitants s'interrogent sur les réponses à y apporter par les autorités communales. Il semble également d'après les témoignages, que le Samu Social situé boulevard Poincaré ne remplit pas toutes ses obligations en matière de bon voisinage.

Pourriez-vous nous dire quels sont les constats dressés par la communes suite à ces plaintes ? Des mesures ont-elles été prises ou le seront-elles dans les meilleurs délais pour juguler la situation de malpropreté décriée ? Contact a-t-il été pris avec les habitants ? Le Samu Social a-t-il été invité à mieux collaborer afin que le confort des usagers et des habitants proches puisse être d'avantage assuré ? »

Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen NEUZY geeft lezing van de volgende antwoord :

« Monsieur le Conseiller,

Voici les réponses que nous pouvons apporter à vos questions.

Question : Pourriez-vous nous dire quels sont les constats dressés par la communes suite à ces plaintes ?

Réponse : Des mesures ont-elles été prises ou le seront-elles dans les meilleurs délais pour juguler la situation de malpropreté décriée ?

Question : Contact a-t-il été pris avec les habitants ? Le Samu Social a-t-il été invité à mieux collaborer afin que le confort des usagers et des habitants proches puisse être d'avantage assuré ?

Réponse : Je pense qu'il y a deux choses différentes dans votre question, la propreté du quartier du triangle, et la situation du square de l'aviation.

Pour ce qui est du premier point, je tiens à vous dire que je suis personnellement en contact avec des citoyens du quartier du Triangle, qui se plaignent de la situation catastrophique depuis des années. Je les ai rencontré, et je suis en contact avec eux presque quotidiennement. Vous conviendrez que la situation du triangle, localisé entre la

gare du midi, le marché du midi, et les abattoirs, est très particulier, d'autant plus qu'il regorgent de commerçants de tous types, attirant beaucoup de passage surtout les week-ends. Toutefois, les plaintes sont transmises et traitées au mieux par le service.

Pour ce qui est du square de l'aviation, j'avoue que je m'étonne de votre constat, car les acteurs sociaux, dont le samu social de la prévention et de la propreté ont effectué, ensemble, un « monitoring » spécifiquement sur le square de l'Aviation. Du 14 janvier au 27 janvier, deux semaines donc, durant lesquelles des agents communaux de la propreté sont passés deux fois par jour. Les résultats de ce monitoring relatent une situation très calme, avec très peu de nuisances. Depuis, le 27/1 un agent de la propreté y passe tous les jours, et nous signale une situation calme. Si d'aventures des nuisances devaient s'y reproduire, les services ont constitué un groupe pour transmettre ce genre d'information, et coordonner leurs actions, mon collègue à ma droite reste aussi particulièrement attentif à la zone.

Fin mars, donc dans le courant de la semaine prochain, la fonctionnaire de prévention recontactera les acteurs pour évaluer si un deuxième monitoring début avril sera utile. »

G. VAN GOIDSENHOVEN remercie l'Échevin pour ces informations. Il prend note du fait qu'il a contacté les citoyens, ce qui est positif. Par rapport au Square de l'Aviation, les habitants essayent de maintenir leur place propre. Ils y contribuent personnellement, comme il a pu le constater. Il croit que la situation est très mouvante et il a pu constater personnellement qu'il y a des anomalies et que le SAMUSOCIAL ne remplit malheureusement pas toutes ses obligations en la matière. La place a l'air relativement maîtrisée, mais cela tient aussi au fait d'une vigilance des habitants. Cela ne peut néanmoins pas servir d'argument pour dire qu'à l'heure actuelle tout va bien. Il croit que malheureusement il existe de vrais problèmes auxquels il faudrait pouvoir remédier. D'ailleurs, les messages parvenus au groupe ne l'ont pas été par plaisir mais pour dénoncer une situation qui commence à devenir récurrente et qui serait en mesure de décourager celles et ceux qui participent au quotidien au maintien d'une relative salubrité de la place quand les choses commencent à déraiper.